Insee Conjoncture
Île-de-France
N° 26
Juillet 2019

L'emploi poursuit sa hausse, le chômage se stabilise, la fréquentation touristique fléchit

Au premier trimestre 2019, en Île-de-France, le marché du travail poursuit sa dynamique : l'emploi salarié progresse de + 0,4 % par rapport au trimestre précédent, au même rythme qu'au niveau national. Le taux de chômage se maintient à 7,6 % de la population active. Enfin, le nombre d'inscrits à Pôle emploi reste également stable.
Par ailleurs, si les défaillances d'entreprises demeurent orientées à la hausse, les créations sont toujours très vigoureuses. La construction est en repli même si les permis de construire et les mises en chantier restent à un niveau élevé. Enfin, la fréquentation touristique connaît un net recul au premier trimestre, particulièrement à Paris, probablement en lien avec le mouvement social des « gilets jaunes ».

Joseph Chevrot, Michèle Debosque, Denis Rabadeux, Insee Île-de-France ;
Benoît Trinquier, Direccte Île-de-France

La croissance de l'emploi se maintient

Au premier trimestre 2019, 23 000 emplois salariés supplémentaires ont été créés en Île-de-France. Cette hausse dépasse les 20 000 emplois créés pour le troisième trimestre consécutif. En un an, la progression s'élève à 82 000 emplois supplémentaires *(figure 1)*. Pour ce trimestre, l'emploi progresse au même rythme que dans l'ensemble du pays (+ 0,4 %) alors que, de mars 2018 à mars 2019, l'emploi francilien a augmenté plus fortement qu'au niveau national (+ 1,4 % contre + 0,9 %).

L'essentiel des nouveaux emplois salariés du trimestre provient du tertiaire marchand hors intérim (17 000 créations nettes). Cela représente une hausse de l'emploi salarié de 0,5 % dans ce secteur. Seule la construction fait mieux (+ 1,9 %) *(figure 2)*. Si l'industrie gagne des emplois pour le deuxième trimestre consécutif (+ 0,3 %), l'intérim continue à en perdre (- 0,7 %).

Au sein du tertiaire marchand hors intérim, les effectifs progressent plus rapidement dans certains sous-secteurs : + 0,9 % pour l'hébergement et la restauration, + 0,7 % pour l'information et la communication ainsi que pour les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien. À rebours, il baisse légèrement dans les activités financières et d'assurance (- 0,1 %).

1 Évolution de l'emploi salarié

Indice base 100 au 4e trimestre 2010

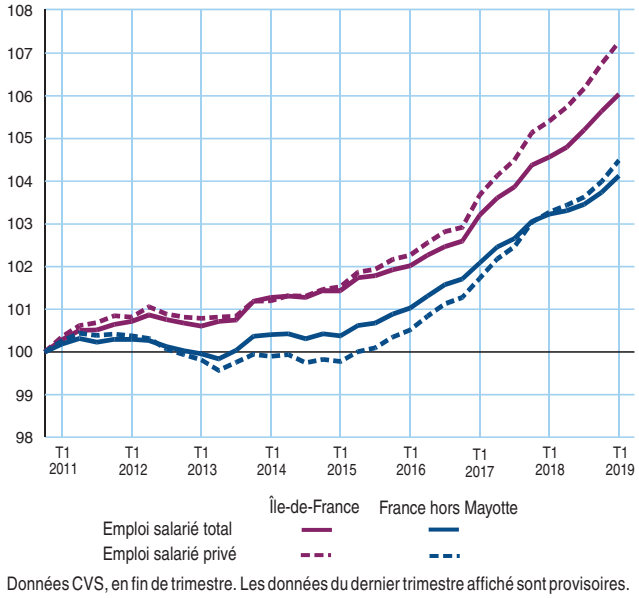

Données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Évolution de l'emploi salarié par secteur en Île-de-France

Indice base 100 au 4e trimestre 2010

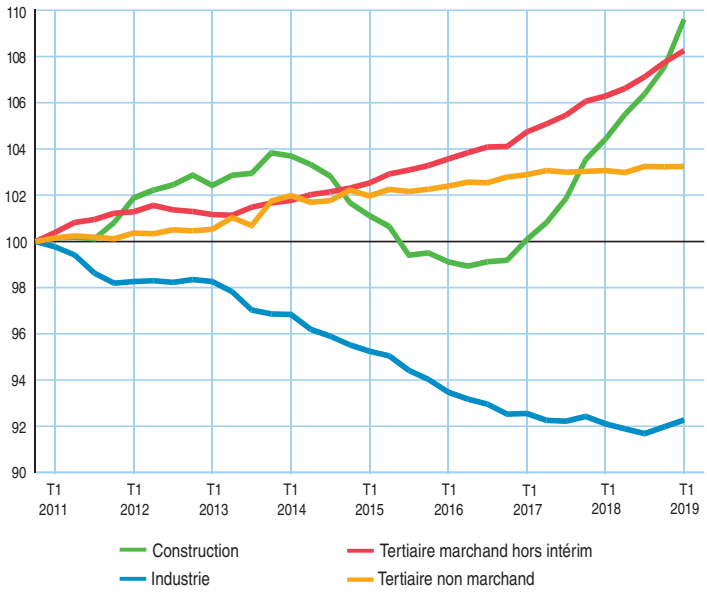

Données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

Avertissement Emploi

Depuis la publication de juillet 2018, portant sur le premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi (ETE) publiées au niveau localisé (région et département) est étendu aux départements d'outre-mer (hors Mayotte) et à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

Par rapport à l'ensemble du pays, l'emploi dans les industries agroalimentaires progresse de manière particulièrement favorable (+ 1,5 % contre + 0,6 %).

L'emploi salarié augmente le plus vite en Seine-Saint-Denis (+ 0,7 %). Cette croissance est portée notamment par l'industrie et la construction. À Paris également, l'emploi croît plus vite (+ 0,5 %) que la moyenne régionale. Cette progression est portée par la construction ainsi que l'information et la communication.

À l'inverse, l'emploi salarié progresse moins dans les Yvelines et l'Essonne (+ 0,1 %). Dans ces deux départements, c'est l'intérim (- 2,5 % dans l'Essonne et - 7,3 % dans les Yvelines) qui freine la progression.

En un an, l'emploi progresse fortement dans la construction (+ 5,0 %) et le tertiaire marchand hors intérim (+ 1,9 %). Il ne se replie plus dans l'industrie (+ 0,2 %). En revanche, la croissance de l'emploi intérimaire, contributeur majeur des années précédentes, est fortement ralentie (+ 0,3 %). Les créations d'emploi sont supérieures à la moyenne régionale en Seine-Saint-Denis (+ 2,5 %), principalement grâce à la construction, et à Paris (+ 2,0 %), principalement grâce à l'intérim. Les départements pour lesquels la dynamique est la plus faible sont l'Essonne (+ 0,5 %) et la Seine-et-Marne (+ 0,6 %).

Le chômage se stabilise ce trimestre

En Île-de-France, le taux de chômage au sens du BIT reste stable à 7,6 %. C'est comparable à l'évolution constatée sur l'ensemble du territoire (- 0,1 %) *(figure 3)*. L'écart entre la métropole et l'Île-de-France s'élève toujours à + 0,8 point.

3 Taux de chômage

En %

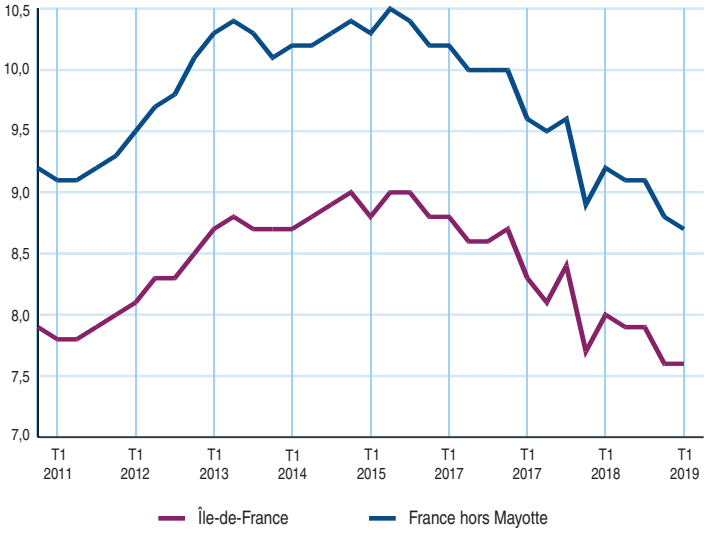

Données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Au premier trimestre, le taux de chômage reste inchangé dans cinq départements franciliens. Il augmente de 0,1 point dans l'Essonne, qui avait connu une baisse supérieure à la moyenne régionale le trimestre dernier. À l'opposé, il diminue très légèrement (- 0,1 point) dans le Val-de-Marne et le Val-d'Oise. Les Yvelines demeurent le département de la région où le taux de chômage est le plus faible, la Seine-Saint-Denis celui où il est le plus élevé.

En un an, le taux de chômage diminue de 0,4 point, une évolution légèrement moins favorable que celle constatée en France métropolitaine (- 0,5 point). Le recul le plus important s'observe en Seine-Saint-Denis (- 0,7 point), le plus faible en Seine-et-Marne et dans les Hauts-de-Seine (- 0,3 point).

Stabilisation de la demande d'emploi

Au premier trimestre 2019, la baisse du nombre de demandeurs d'emploi franciliens n'ayant exercé aucune activité (catégorie A) se poursuit à un rythme moins soutenu qu'au trimestre précédent (- 0,3 % après - 1,0 %). La baisse reste toutefois plus prononcée en France métropolitaine, aussi bien au cours du trimestre (- 0,7 %) que sur un an (- 1,5 % contre - 0,9 %).

En prenant en compte l'activité réduite, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) se stabilise à 994 900 au premier trimestre 2019 en Île-de-France. En un an, il progresse très faiblement (+ 0,1 %), alors qu'il diminue en France métropolitaine (- 0,4 %).

Comme au niveau national, les demandeurs âgés de 25 à 49 ans sont moins nombreux qu'au trimestre précédent (- 0,3 % en catégories A, B, C), à la différence des jeunes et des seniors dont les demandes d'emploi augmentent sur le trimestre.

À la suite de la mise en place du Plan régional d'investissement dans les compétences (PIC), le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D, principalement en formation, progresse plus nettement en Île-de-France qu'en France métropolitaine (+ 4,4 % contre + 1,2 %).

Les créations d'entreprises toujours vigoureuses

Au premier trimestre 2019, 66 000 entreprises sont créées dans la région, en hausse de 12,9 % par rapport au trimestre précédent et de 18,2 % par rapport au premier trimestre 2018 (+ 17,9 % au niveau national) *(figure 4)*. L'évolution en glissement annuel est à nouveau portée par les créations d'entreprises sous le régime des micro-entrepreneurs (+ 28,1 %). Elles représentent en effet 55,5 % du total

4 Créations d'entreprises en Île-de-France

Secteur d'activité	Total créations d'entreprises			Part des micro-entrepreneurs	Évolution du total des créations d'entreprises	
	2018 T1	2018 T4	2019 T1	2018 T4 (en %)	2019 T1 / 2018 T4 (en %)	2019 T1 / 2018 T1 (en %)
Industrie	1 236	1 332	1 521	43,5	14,2	23,1
Construction	3 883	3 726	4 393	25,4	17,9	13,1
Commerce, transports, hébergement, restauration	17 458	18 937	21 806	53,0	15,2	24,9
dont Commerce	6 773	6 690	7 817	38,4	16,8	15,4
Transports	8 878	10 352	11 928	65,7	15,2	34,4
Hébergement	107	126	127	29,9	0,8	18,7
Restauration	1 700	1 769	1 934	35,2	9,3	13,8
Information et communication	4 406	4 430	4 976	55,8	12,3	12,9
Activités financières	1 396	1 809	1 682	18,8	-7,0	20,5
Activités immobilières	1 642	1 931	1 992	28,3	3,2	21,3
Activités de services*	17 328	17 603	20 117	64,4	14,3	16,1
Enseignement, santé, action sociale	4 901	4 955	5 203	69,2	5,0	6,2
Autres activités de services	3 615	3 784	4 349	71,3	14,9	20,3
Total Île-de-France	**55 865**	**58 507**	**66 039**	**55,5**	**12,9**	**18,2**
Total France métropolitaine	**180 051**	**175 443**	**212 231**	**48,0**	**21,0**	**17,9**

* Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien (niveau A10, NAF rév 2).
Champ : activités marchandes hors agriculture.
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

des créations d'entreprises en Île-de-France ce trimestre, contre 48,0 % au niveau national.

Au cours du premier trimestre 2019, les créations d'entreprises sont plus dynamiques qu'un an plus tôt dans l'ensemble des secteurs d'activité et ce, quel que soit le type de création, hormis dans le secteur de l'information et de la communication hors micro-entreprises qui fléchit légèrement (- 3,5 %).

Dans la plupart des secteurs d'activité, les créations augmentent de 20 % à 25 % en un an, portées par les nouveaux micro-entrepreneurs sauf pour les activités financières. La plus forte progression est celle constatée dans les transports (+ 34,4 %), activité dans laquelle ont été créées 12 000 entreprises, soit plus de la moitié enregistrées dans le secteur du commerce, hébergement, restauration et transports. L'industrie et la construction (9 % de l'ensemble des créations du trimestre) poursuivent leur amélioration (respectivement + 23,1 % et + 13,1 %).

Davantage de défaillances d'entreprises

Entre avril 2018 et mars 2019, le nombre de défaillances d'entreprises augmente de 5,5 % en Île-de-France alors qu'il n'augmente que de 1,7 % au niveau national. Le niveau atteint reste cependant inférieur au point haut enregistré à la mi-2016. Ces défaillances continuent de concerner la quasi-totalité des secteurs d'activité, à l'exception des activités immobilières (- 10,7 %) et de l'industrie (- 5,0 %). La situation est toujours défavorable dans les activités financières et le transport, avec des hausses respectives de 34,8 % et 23,1 % des défaillances en un an.

La construction en léger repli

La construction de 90 700 logements a été autorisée en Île-de-France entre avril 2018 et mars 2019. Le nombre de permis de construire délivrés sur 12 mois baisse ainsi de 7,0 % en un an, légèrement moins qu'en France hors Mayotte avec 444 800 logements autorisés (- 8,6 %).

En parallèle, le nombre des mises en chantier effectives de logements s'élève à 84 700 entre avril 2018 et mars 2019. Il est stable par rapport aux douze mois précédents (+ 0,1 %), tandis qu'une baisse de 3,6 % s'observe au niveau national *(figure 5)*. Les entrepreneurs du bâtiment restent cependant optimistes pour les mois à venir, avec notamment une demande du public particulièrement stimulée par la montée en charge des travaux liés au Grand Paris.

Sur la même période, la construction de locaux d'activité continue sa baisse dans la région avec un peu plus de 5 millions de m² de surfaces de plancher autorisés, soit 16,0 % de moins que d'avril 2017 à mars 2018 (- 4,2 % au niveau national). En glissement annuel, la surface des locaux dont la construction a débuté dans la région (3,5 millions de m²) diminue de 15,5 % par rapport aux douze mois précédents, tandis qu'elle se maintient au niveau national (- 0,4 %).

Au premier trimestre 2019, la baisse des ventes de logements neufs par rapport au premier trimestre 2018, est plus importante en Île-de-France qu'au niveau national (respectivement -2,8 % et - 1,4 %). Les prix de vente au m² des appartements neufs augmentent de 2,4 % dans la région par rapport au premier trimestre 2018 (+ 3,1 % au niveau national).

La fréquentation hôtelière marque le pas

Au premier trimestre 2019, 14,8 millions de nuitées sont enregistrées dans les hôtels franciliens, soit une diminution de 708 000 nuitées par rapport au premier trimestre 2018 *(figure 6)*. Cette baisse est de moindre ampleur en France avec 557 000 nuitées en moins. Les nuitées franciliennes représentent 36 % des nuitées nationales. En

5 Évolution du nombre de logements commencés

Indice base 100 en décembre 2010

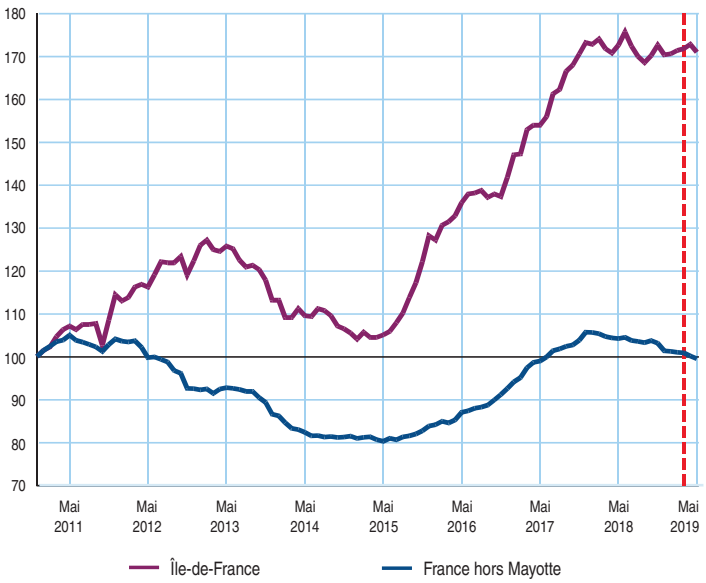

Données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDeS, Sit@del2.

6 Évolution de la fréquentation dans les hôtels

Évolution du nombre de nuitées du trimestre de l'année n par rapport au trimestre de l'année n-1 (en %)

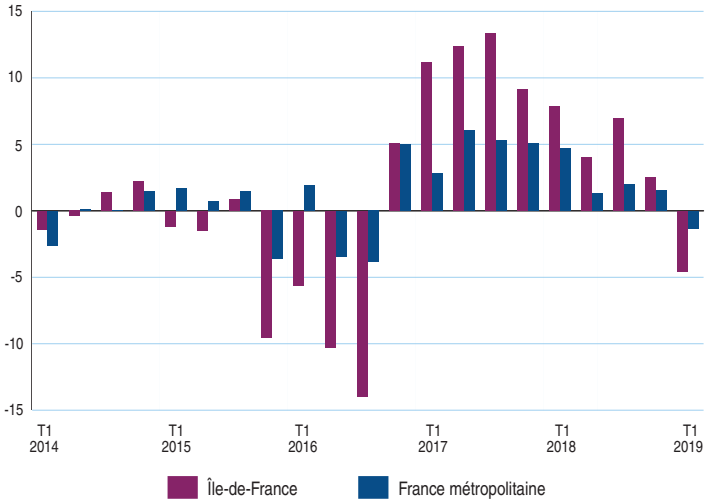

Données trimestrielles brutes.
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

7 Évolution du taux d'occupation des hôtels en Île-de-France

En %

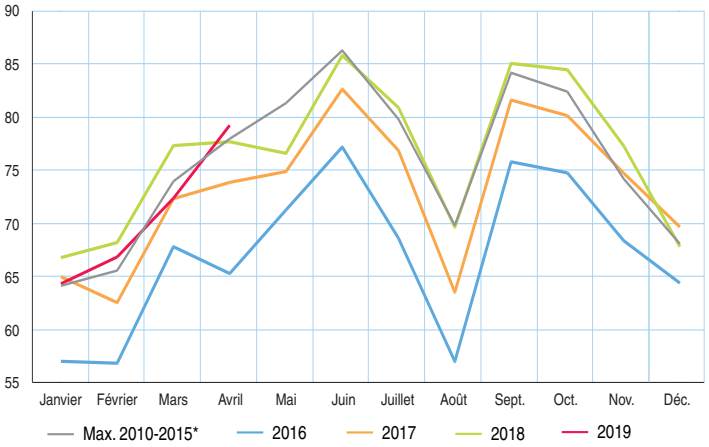

* Fréquentation maximale observée sur la période 2010-2014.
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Avertissement Fréquentation touristique - Révision des séries concernant les hôtels à partir du 1er janvier 2019

À partir du 1er janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

Île-de-France, la baisse de la fréquentation hôtelière est perceptible tant pour la clientèle résidente (- 3,7 %) que pour les non-résidents (- 5,1 %). Malgré cette diminution plus importante, la clientèle non résidente reste majoritaire dans la région (50,1 %), ce qui n'est pas le cas dans les autres régions.

Les taux d'occupation des hôtels au cours de chacun des trois premiers mois de l'année sont inférieurs à ceux observés l'an dernier, d'environ 2 points en janvier et février et de 5 points en mars *(figure 7)*. La baisse est également significative à Paris (- 3,4 points en janvier, puis -2,2 et - 4,7 points en février, puis mars), probablement en lien avec le mouvement social des gilets jaunes.

Le moindre attrait de la clientèle non résidente pour la région est plus marqué chez les touristes en provenance d'Europe (- 5,7 % représentant 300 000 nuitées de moins) que pour ceux venant du reste du monde (- 3,1 %, soit - 100 000 nuitées). En mars, la région francilienne en particulier a été boudée par la clientèle européenne (- 140 000 nuitées dans la région, soit - 13,2 %, dont la moitié à Paris). ■

Contexte national
La croissance française serait surtout soutenue par la demande intérieure

Au premier trimestre 2019, la croissance française s'est établie à + 0,3 %, portée par la demande intérieure. En particulier, la consommation des ménages a été soutenue par un pouvoir d'achat dynamique, tandis que le commerce extérieur a pesé sur la croissance. Les créations d'emploi salarié marchand non agricole ont en outre été très élevées (+ 92 000 créations nettes).
D'ici fin 2019, l'économie française conserverait le même rythme de croissance trimestrielle, selon la Note de conjoncture nationale de l'Insee. Le pouvoir d'achat des ménages progresserait de + 2,3 % sur l'année, soutenant la consommation qui serait ainsi la principale contribution à la croissance, malgré un taux d'épargne restant élevé. Le commerce extérieur pèserait à nouveau sur l'activité, contrairement à l'an dernier.
En moyenne annuelle, le PIB croîtrait de 1,3 % en 2019 (après + 1,7 % en 2018). Le chômage poursuivrait sa baisse et s'établirait à 8,3 % fin 2019.

Contexte international
Dans un environnement international moins porteur, les principaux pays de la zone euro mettent en place des mesures de soutien budgétaire

Marqué notamment par les tensions commerciales parties des États-Unis et par la perspective du Brexit, l'environnement international paraît moins porteur que l'an dernier. Les banques centrales comme les différents gouvernements ont néanmoins pris acte du risque de ralentissement et ajustent en conséquence leur politique économique. Début 2019, les principaux pays de la zone euro ont ainsi pour la plupart mis en place, d'une manière ou d'une autre, des mesures de soutien budgétaire. Le pouvoir d'achat accélérerait donc en zone euro (+ 2,5 % en moyenne annuelle prévu en 2019), contribuant à limiter le ralentissement économique de la zone (+ 1,2 % prévu, après + 1,9 % en 2018).

Insee Île-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Marie-Christine Parent
Rédactrice en chef :
Dalila de Oliveira

ISSN 2416-8637
© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Beatriz M., Ouin-Lagarde Th., Pouget J., Tallet F., « Entre risques commerciaux et soutiens budgétaires », *Insee Conjoncture - note de conjoncture*, juin 2019.
- Chevrot J., Debosque M., Rabadeux D., Trinquier B., « Un marché du travail dynamique dans une fin d'année globalement bien orientée », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 24, avril 2019.

Insee
Mesurer pour comprendre